

DEMANDE D'IDENTIFICATION

Mode d'emploi

Attention : Toutes les rubriques de la demande d'identification doivent être renseignées avec soin. Si vous avez des difficultés à trouver l'une ou l'autre des informations demandées, n'hésitez pas à vous rapprocher d'un professionnel, garagiste ou concessionnaire.

(1) DEMANDEUR :

Indiquer dans cette case les informations vous concernant et permettant de vous joindre

(2) VEHICULE :

Les informations de cette rubrique sont à relever **sur le véhicule** et **sur les documents officiels en votre possession**.

(3) PLAQUE CONSTRUCTEUR :

Recopier, **dans l'ordre**, les informations indiquées sur **la plaque constructeur du véhicule**. Cette plaque est en général placée dans le **compartiment moteur**, sur **le montant de la portière droite** ou **dans le coffre**. Son emplacement est précisé dans la notice d'utilisation du véhicule. Il peut s'agir d'une vignette autocollante.

Le n° de réception CE (première ligne) n'est à indiquer que s'il existe.

(4) CARROSSERIE :

Le type de carrosserie à indiquer est : **CI** pour une berline ou un monospace, **Break** ou **Cabriolet**
Le **hayon arrière** est une porte de coffre s'ouvrant de bas en haut et permettant, quand il est ouvert, d'accéder à l'intérieur de l'habitacle. Exemples : CLIO ou 106 : oui Mercedes classe C : non

(5) MOTEUR :

Vous pouvez vous **reporter à la notice d'utilisation du véhicule**.

Au niveau de la source d'énergie, indiquer ES pour essence – GO pour un véhicule diesel – Gaz pour un véhicule au GPL ou au Gaz Naturel – EL pour un véhicule électrique – Autre si nécessaire (et préciser le en rubrique 7)

(6) TRANSMISSION :

Les roues motrices peuvent être : les roues avant (**AV**), les roues arrières (**AR**) ou les quatre (**4X4**) .
La boîte de vitesses est **mécanique** si le véhicule dispose d'un embrayage mécanique (en général, 3 pédales) ou **automatique** (en général, 2 pédales).

(7) AMENAGEMENTS PARTICULIERS :

Indiquez ici par exemple si votre véhicule a été aménagé en **camping car**, pour transporter les handicapés ou tout autre aménagement

Vous devez impérativement **dater et signer** cette demande.

RAPPEL

Article 441 – 6 du Code Pénal. Le fait de se faire délivrer indûment par une administration publique ou par un organisme chargé d'une mission de service public, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende. Est puni des mêmes peines le fait de fournir une déclaration mensongère en vue d'obtenir d'une administration publique ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, un paiement ou un avantage individuel.

IDENTIFICATION FORM

Directions for use

Note : Each information on this identification form should be carefully filled out.

In case of difficulties, ask assistance to a professional motor mechanic or dealer car.

(1) CLAIMANT :

Fill in this case main information about you.

Write specially your phone number where you can be called during office hours.

(2) VEHICLE :

To fill in this paragraph, check the information's **on the car itself** and **on the logbook** and on the certificate of registration.

(3) MANUFACTURER PLATE :

Copy, **exactly in the same order all the information's as it is marked on the manufacturer plate**. This plate is generally fixed in the engine compartment or on the upright of the right door or in the boot.

The instructions manual indicates where this plate is.

The first line " n° de réception CE" has to be completed only if a CE number is mentioned.

(4) BODY :

Write "**CI**" for a personal car, "**Break**" for an estate car or "**Cabriolet**" for a convertible car.

A "**hayon arrière**" is a boot door which, in opening position, allows the access to the car interior.

Examples : a RENAULT CLIO or a PEUGEOT 106 : YES ; a MERCEDES C series : NO

(5) ENGINE :

You can find these informations in the instructions manual.

ES for benzine, GO for diesel engine, Gaz for GPL or Natural Gas – EL for electrical vehicle – else other (and you precise this in the case 7)

(6) TRANSMISSION :

The gears may be mechanical "**mécanique**" (the car has 3 pedals) or automatic "**automatique**" (the car has 2 pedals).

Write "**AV**" if the transmission is made at the front wheels, "**AR**" at the back wheels or "**4X4**" for a four wheels drive

(7) SPECIAL EQUIPMENTS :

Indicate for example if the car has been fitted out as a **motor home**, included installations for **handicapped**, ...

You must **date and sign** this form.

If it is necessary, more we can request more information.

TAKE CARE

Abstract from French penal code "Article 441 – 6". If you mentioned wrong information to obtain an official form you may be condemned to two years of jail and to be fined 30 000 euros.